



# CMS Bulletin

2-3 2013

## Éditorial

### Élaboration de la structure future de la CMS

*Par Dr. Bradnee Chambers,  
Secrétaire exécutif*

Entre 1972 et 2013, des centaines d'accords multilatéraux pour l'environnement (AME) ont été négociés, signés et ratifiés. C'était une période intense pour le développement de la législation environnementale internationale mais, toutefois, il y avait beaucoup de retard à rattraper car cela ne faisait pas partie de la mission originale de l'ONU. C'était néanmoins devenu nécessaire et urgent au vue de la détérioration de la situation environnementale et du besoin de coopération internationale.

La CMS a été signée en 1979 à la suite de la Conférence de Stockholm sur l'Homme et l'Environnement. C'est donc un AME relativement ancien et, pourtant, il est plutôt petit avec seulement 118 Parties comparé aux géants internationaux que sont la CCNUCC et la CDB, qui ont pratiquement une adhésion universelle bien qu'elles existent depuis beaucoup moins longtemps. Dans ce contexte, la CMS affronte certaines des difficultés liées aux accords anciens, qui ont été traités en tant que « leçons retenues » dans des AME plus récents, mais doit dans le même temps relever de nombreux défis inhérents à tous les AME actuels. Relever ce défi nécessitera

» p. 2

## Contenu

- **Éditorial** 1
- **Informations sur les activités de conservation** 6
  - Les États signataires du MdE Dugong évaluent les progrès en matière de conservation du dugong 6
  - **Projet du mois:**  
Le Programme de petites subventions soutient la conservation de l'hirondelle bleue au Zimbabwe 7
- **Campagnes pour la protection des espèces** 8
  - Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2013: travailler en réseau pour les oiseaux migrateurs 8
- **Note d'information des ambassadeurs** 9
  - L'Ambassadeur de la CMS Stanley Johnson présente le *Livre sur le 40<sup>ème</sup> anniversaire du PNUE* 9
- **Participation à d'autres événements** 11
  - Bonne nouvelle pour les espèces de la CMS lors de la COP 16 de la CITES 11
  - La CMS assiste à la première réunion de la récente IPBES 12
  - La CMS participe à la remise de prix sur la santé animale organisée par le Prince Mahidol 13
- **Nouvelles du secrétariat** 14
  - Le Dr. Bradnee Chambers rejoint la CMS en tant que nouveau Secrétaire exécutif 14
  - Réunions de la famille de la CMS 16



## Éditorial

### )) cont. p. 1 (Éditorial)

la volonté et l'esprit d'initiative des États membres et, s'il le faut, le Secrétariat est prêt à offrir son assistance.

Le Processus de la Structure Future de la CMS constitue un excellent point de départ pour aborder certains des sujets les plus urgents que la CMS doit traiter dans les années à venir. La Résolution 10.9 de la COP, qui met en place ce processus, identifie des actions clés qui doivent maintenant être mises en œuvre par les Parties. Au cours des prochaines années, le résultat de ce processus et le nouveau plan stratégique de la CMS détermineront la gestion du Secrétariat. Voici quelques-unes des principales priorités sur lesquelles les Parties de la CMS doivent se concentrer.

### *Promotion de l'application*

Nous entrons à présent dans la période post Rio +20 et la réalité est que ce sont majoritairement les AME qui élaborent le cadre international de la législation environnementale. Après tant d'efforts à négocier ces AME, l'heure est venue de réfléchir à la manière dont nous allons concrètement les appliquer. Les AME en eux-mêmes ne sont pas des organismes de mise en œuvre, ils ne servent qu'à promouvoir l'application. Ils comptent sur les Parties pour prendre des mesures directement au niveau national mais, comme nous ne le savons que trop bien, de nombreux pays manquent de capacités et de ressources et ont besoin d'aide et de soutien. Les agences opérationnelles de l'ONU et autres organismes internationaux jouent un rôle important dans la transmission des capacités et des ressources cruellement nécessaires. Toutefois, l'un des problèmes auxquels les AME doivent généralement faire face est que les décisions des AME constituent rarement des priorités pour ces agences de l'ONU ou du moins, c'est ce qui ressort de leurs programmes. C'est un problème notamment pour les AME plus petits et moins connus, tels que la CMS. Je pense que nous devons déterminer collectivement comment améliorer l'application des AME et comment garantir que les organismes de mise en œuvre soient prêts et disposés à prêter assistance.

Par exemple, le PNUE se trouve dans une meilleure position aujourd'hui à la suite de Rio +20 grâce à son nouveau mandat de « L'avenir que nous voulons », qui lui demande de proposer un renforcement des capacités et un transfert de technologies directement aux pays et de prêter assistance sur demande à ces derniers afin de mettre en place leur législation environnementale. Plus précisément, la Résolution 10.1 paragraphe 27 de la CMS exige que le Directeur exécutif du PNUE incorpore des aspects du programme de travail de la CMS dans celui du PNUE. D'autres agences sont également importantes, comme le travail avec les Équipes de pays de l'ONU (UNCT) et s'assurer que les espèces migratrices sont incluses dans les Plans cadres des Nations unies pour le développement (UNDAF). Pour la CMS, cela signifie une collaboration beaucoup plus étroite avec le PNUE et le PNUD, les encourager à développer des programmes précis pour l'application des AME et nommer des correspondants nationaux dans les régions qui peuvent agir plus directement sur la mise en place des mesures des AME avec les pays.

Pour la Famille de la CMS, le rôle de la société civile ne doit pas être sous-estimé. De manière générale, le rôle significatif que joue cette dernière dans la mise en œuvre de la législation environnementale est largement sous-estimé. Pour la CMS, ce n'est qu'en travaillant avec les grandes multinationales, les groupes communautaires, les grandes associations internationales et le ONG qu'elle pourra atteindre entièrement ses objectifs. Ces organismes peuvent compléter le travail des gouvernements, qui n'ont jamais les ressources pour tout mettre en place. Ce sont eux qui ont la portée et la capacité internationales, qui sont connecté aux interlocuteurs locaux et c'est à eux que la CMS doit faire appel. Elle doit se défaire de son approche ad hoc, exploiter cette portée et cette capacité et la développer de manière plus stratégique afin de s'impliquer davantage auprès des parties prenantes et de travailler plus efficacement avec elles.

Dans le même esprit de travailler à travers d'autres



## Éditorial

afin d'atteindre ses objectifs, la CMS doit également se mettre en contact avec d'autres OIG. Comme la CMS est une petite convention et n'a ni le mécanisme financier, ni la masse critique nécessaire pour promouvoir l'application des mesures de manière adéquate, elle doit tirer profit d'initiatives plus connues et mieux financées. Nous avons assisté à une intensification du travail sur la biodiversité et, au cours des cinq dernières années, la législation internationale en la matière s'est ouverte à de nombreux égards. Il existe à présent pour la CMS un grand champ d'action où s'insérer et tirer profit des initiatives qui s'efforcent de mettre en place les Objectifs d'Aichi, les Plans d'action nationaux sur la biodiversité (NBSAP) et même les Objectifs de Développement Durable.

### *Synergies*

La plupart des Parties de la CMS sont de fervents partisans politiques des synergies entre AME et beaucoup d'entre eux ont défendu cette position avec diplomatie lors du Sommet Rio+20. Par ailleurs, le développement de la Structure Future de la CMS a permis de réfléchir en profondeur à la manière dont la Convention pouvait utiliser les synergies pour être plus efficace et faire avancer ses objectifs. La CMS doit accomplir une double tâche : créer des synergies au sein de sa propre famille, ainsi qu'avec d'autres AME. La CMS a 19 MDE et 7 accords. Plusieurs de ces accords ont leur propre secrétariat indépendant et la plupart ont un organisme scientifique distinct, ainsi que leur propre Réunion des Parties. La plupart des espèces, si ce n'est la totalité, sont couvertes à la fois par les Appendices de la CMS et par un ou plusieurs instruments spécialisés. Il est possible de rediriger les fonds affectés à cette organisation fragmentée vers la promotion de l'application de la Convention. À cet égard, il faut une plus grande simplification, hiérarchisation et concentration sur les fonctions du secrétariat.

La CMS peut également travailler au renforcement de ses synergies avec les autres conventions. Beaucoup

d'AME couvrent différents aspects environnementaux, mais tous se chevauchent dans leur manière de fonctionner en tant qu'instrument juridique et dans les outils dont ils ont besoin pour travailler efficacement. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), les marchés publics, les services juridiques, les voyages, l'administration, les relations publiques et le travail de proximité n'ont pas été explorés au maximum. Au niveau des TIC, la CMS peut développer des plateformes communes avec les autres conventions plus petites afin de partager les données, héberger des informations et entretenir ses systèmes. La transmission des rapports est un domaine actuellement en cours d'étude. L'existence d'un système commun de rapports en ligne, tel que celui développé avec succès par AEWA, peut bénéficier à d'autres conventions et, s'il est déployé avec des systèmes analytiques solides et des données interopérables, pourrait permettre de produire des rapports comme spécifié par chaque convention. En outre, les informations pourraient être utilisées beaucoup plus facilement pour être comparées à d'autres données et pour des évaluations scientifiques, telles que l'IPBES. Collaborer davantage sur des sujets de biodiversité communs, tels que la protection des espèces ou les menaces et les facteurs de la perte de biodiversité, constitue également un secteur qui peut être encore plus approfondi. Néanmoins, je pense que la principale opportunité de créer des synergies se situe dans l'application de la Convention au niveau national. En règle générale, de nombreux AME ne sont pas totalement opérationnels au niveau national et il y a un vaste champ d'action pour relier les AME entre eux et renforcer leur mise en œuvre grâce à l'élaboration de mesure nationales communes, d'initiatives communes de renforcement des capacités et de stratégies de mise en place communes.

### *Besoin d'une plus grande coopération internationale*

Renforcer la coopération internationale en matière de conservation des espèces migratrices nécessitera



## Éditorial

d'augmenter le nombre de Parties de la CMS. Presque tous les pays sur Terre ont des espèces migratrices ou sont un État de l'aire de répartition d'une de ces espèces. Bien entendu, certains pays ont des populations animales en bonne santé et ont mis en place des mesures exemplaires pour assurer la protection et l'utilisation durable des espèces migratrices. Mais, dans l'ensemble, nombre de ces espèces sont toujours menacées. Par exemple, dans le cas des oiseaux d'eau, 40 pour cent des populations connues au niveau mondial sont menacées d'extinction. Près de la moitié des 95 espèces migratrices de requins sont en grand danger. Certaines espèces de requins, telles que le requin-marteau, le requin taureau et le requin océanique ont vu leur population décliner de plus de 90 pour cent depuis les années 1950. Les baleines, à l'exception de quelques espèces, sont en déclin depuis des années. Il existe sept espèces de tortues marines géantes, dont cinq sont répertoriées dans la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées d'extinction, soit comme « en danger », soit comme « en danger critique ». Au cours des derniers mois, nous avons assisté à des pics de criminalité liée aux espèces sauvages provoquée par le développement et liée au crime organisé et au terrorisme. Les chiffres indiquent clairement que les espèces migratrices sont plus vulnérables : 50 pour cent des espèces migratrices et potentiellement migratrices sont menacées, contre seulement 27 pour cent des espèces non-migratrices.

La CMS est confrontée au problème de l'approche régionale opposée à l'approche internationale, ce qui pourrait ralentir sa croissance. Beaucoup des espèces répertoriées dans les Appendices de la CMS sont transfrontières ou régionales, mais ne sont pas présentes dans le monde entier. C'est pour cette raison que certains pays n'ont pas souhaité adhérer à la CMS ou ont préféré adhérer seulement à des instruments régionaux ou spécifiques à une espèce sous l'égide de la Famille de la CMS. Bien sûr, c'est une manière de faire, mais de nombreuses espèces migratrices sont communes et partagées du fait qu'elles se déplacent de pays en pays,

qu'il faut garantir que leurs voies migratoires ne sont pas affectées et que leurs habitats dans les États qu'elles traversent soient gardés intacts. Les principes de base du Traité de la CMS sont assez généraux pour s'appliquer à toutes les espèces migratrices. Comme les Parties acquièrent de l'expérience et obtiennent de l'aide pour leur participation à la CMS, elles peuvent ensuite, dans leur mise en place de la Convention, cibler les détails de chaque espèce. La portée de la CMS est telle qu'il y a assez de marge pour que les pays travaillent ensemble sans développer d'instruments séparés. Cela peut être sous la forme de plans d'action spécifiques, de stratégies ou autres formes d'actions communes sous l'égide de la CMS. Le développement d'accords distincts entraînera inévitablement une prolifération ingérable qui détournera des objectifs et principes que les fondateurs de la CMS avaient en tête à l'origine.

De nombreuses espèces migratrices clés restent encore en-dehors de la protection et de la coopération internationale de la CMS. La plupart de ces espèces vivent en Amérique, dans les Caraïbes et en Asie, des régions où de nombreux pays n'ont pas encore signé la CMS. Il est impératif d'augmenter le nombre d'adhérents afin d'inclure davantage les pays et les espèces migratrices de ces régions. Par ailleurs, il est nécessaire que ces pays, qui ont signé des MdE sous l'égide de la CMS (il en existe plus de 30), adhèrent également à la CMS elle-même en tant qu'accord cadre global.

### **Financement**

Une augmentation des apports financiers est absolument nécessaire afin d'atteindre les objectifs de la Convention. Comme avec d'autres sujets environnementaux, l'importance des espèces migratrices est cruciale à la fois pour maintenir les principaux secteurs économiques, tels que le tourisme et les moyens de subsistance locaux, mais également pour le fonctionnement de la biodiversité sur le long terme. Même en période de crise économique, ces fondations de l'économie ne peuvent être ignorées et doivent être préservées pour



## Éditorial

maintenir une stabilité sur le long terme. Les coûts de la restauration dépassent de loin ceux de la gestion durable. Toutefois, la réalité est que tous les pays européens font face à l'austérité et constituent dans le même temps les principaux investisseurs de la CMS. Pendant ce temps, le Secrétariat doit maintenir un niveau élevé d'efficacité et chercher d'autres financements alternatifs. Si la CMS veut accroître ses financements, elle devra donc absolument chercher le soutien du secteur privé et s'implanter dans de nouvelles régions. Il faudra améliorer la comptabilité des ressources gérées par la CMS et démontrer la valeur et l'impact des activités. Cela signifie le renforcement du dialogue et de la compréhension avec les pays, l'amélioration de la cohérence de la documentation et de la présentation du budget et le passage à une gestion plus forte basée sur les résultats.

### **Sensibilisation du public**

La sensibilisation du public constitue peut-être le plus grand défi de la CMS. Tout d'abord, la CMS a manqué de ressources; son site Internet est donc dépassé et doit subir une grande refonte. C'est la principale priorité et elle doit être accomplie d'ici la fin de l'année avec une version dans chacune des trois langues officielles de la CMS (anglais, français et espagnol). Si nous voulons toucher de nouvelles Parties, l'arabe, le chinois et le russe seraient importants si les ressources le permettent. Lever les fonds nécessaires et s'assurer que la partie publique du site Internet contient des bases de données, un système interopérable capable de partager des informations avec d'AME et des systèmes de données constitueraient des étapes essentielles pour la CMS.

Pour que la CMS s'agrandisse, elle doit également atteindre de nouveaux publics en-dehors de sa base traditionnelle. La CMS dispose d'occasions incroyables d'atteindre de nouveaux publics et les populations en général grâce aux nombreuses espèces emblématiques qu'elle protège. Elle doit placer les histoires et

les humains autour de ces espèces afin de démontrer leur importance culturelle, économiques et écologique. La CMS doit mieux utiliser ses espèces et doit toucher de nouveaux cercles diplomatiques et politiques afin de promouvoir les liens avec d'autres thèmes internationaux portés par l'ONU, tels que les Objectifs de Développement Durable et l'économie verte. Cela implique d'augmenter nos efforts, d'être davantage ouverts sur l'extérieur et d'utiliser les réseaux sociaux et les médias de masse beaucoup plus efficacement.

### ***Pas une liste exhaustive***

Voici simplement quelques idées ... une esquisse pour être plus précis, sûrement pas une liste exhaustive ... de la manière dont la CMS pourrait se renforcer. Bien entendu, elles dépendent de la manière dont les Parties envisagent l'avenir de la CMS. Il y a là l'occasion pour cette Convention de devenir beaucoup plus efficace dans sa protection et son utilisation durable des espèces migratrices. Elle a parcouru un long chemin au cours des dernières décennies mais n'a pas encore atteint tout son potentiel. J'ai hâte de travailler avec les Parties et le Secrétariat, de voir ce que la Structure future de la CMS sera, de prendre ces idées de mon carnet et de les transformer en actions. ■



Dr. Bradnee Chambers



## Informations sur les activités de conservation

### ■ Les États signataires du MdE Dugong évaluent les progrès en matière de conservation du dugong

La Seconde réunion des États signataires du Mémorandum d'entente sur la conservation et la gestion des dugongs et de leurs habitats dans l'ensemble des pays de leur aire de répartition (MdE Dugong), qui s'est tenue les 19 et 20 février à Manille, aux Philippines, a accueilli favorablement les progrès accomplis dans la conservation de ces animaux.

En tout, 26 pays, dont 17 États signataires, ont participé à cette réunion sur deux jours. Quatre nouveaux signataires – le Bangladesh, l'Égypte, la Somalie et le Soudan – ont décidé de s'engager dans la conservation du dugong en adhérant au MdE, ramenant le total à 25.

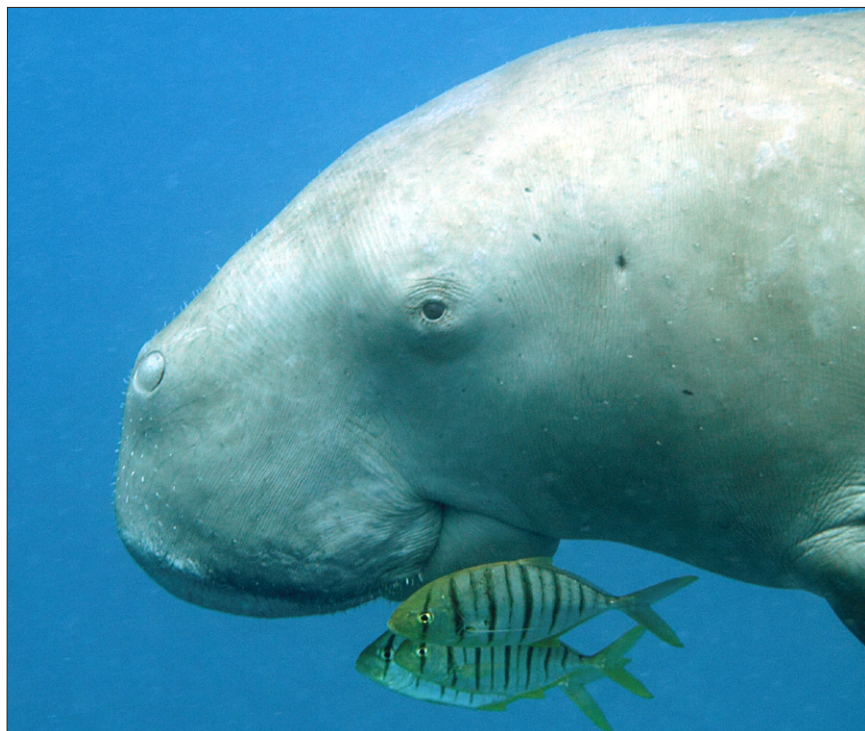
Les menaces d'origine humaine sont les plus dangereuses pour la douce vache marine, comme sont généralement surnommés les dugongs. Le braconnage, la chasse non responsable par les communautés locales, les blessures graves causées par les navires et la disparition des herbiers accélèrent la perte déjà critique des habitats et menacent les populations. L'utilisation de filets maillants entraîne l'enchevêtrement accidentel dans les filets de pêche, ce qui représente également une sérieuse menace. Comme les sociétés de pêche deviennent de plus en plus commerciales, la capture accessoire va devenir encore plus fréquente et dangereuse. La deuxième menace la plus importante est la consommation directe non durable.

Des experts reconnus, en particulier la Professeuse Helene Marsh de la James Cook University (Australie) et le Dr. John Reynolds du Mote Marine Laboratory (États-Unis d'Amérique) ont donné des présentations mettant l'accent sur ces défis. Helene Marsh a souligné le fait que les dugongs sont fortement affectés par les impacts d'origine humaine. Les dugongs sont

chassés en tant que source majeure de protéines, particulièrement dans les pays où l'Indice de développement humain est plutôt faible.

Afin de contrer ces menaces, John Reynolds a appelé à mettre en place des activités de conservation même en l'absence de preuves scientifiques attestant d'un désastre imminent. Des déclinés au sein de petites populations peuvent parfois être détectés trop tard. Ainsi, il est crucial d'agir selon le principe de précaution.

La Seconde réunion des États signataires a relevé dix nouveaux signataires depuis la première réunion de 2010, ainsi qu'un projet de Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour la conservation des dugongs et des herbiers proposé à sept pays. Le Projet FEM ciblera plusieurs menaces majeures pour les dugongs et leurs habitats d'herbiers critiques en impliquant les communautés locales et les agences gouvernementales. ■



*Le Dugong (Dugong dugon) est, avec trois espèces de lamantins, l'un des quatre derniers membres de la famille des siréniens © Mandy Etipson*



## Informations sur les activités de conservation

### ■ **Projet du mois:**

#### **Le Programme de petites subventions soutient la conservation de l'hirondelle bleue au Zimbabwe**

Grâce au financement de la CMS, un nouveau projet visant à étudier le statut et la répartition des hirondelles bleues dans les hautes terres orientales du Zimbabwe vient de démarrer. Il est mis en œuvre par BirdLife Zimbabwe en collaboration avec l'Autorité de gestion des parcs et de la faune sauvage dans une zone où l'on estime qu'entre 20 et 25 pour cent de la population mondiale vit. Suite à un tour compétitif du Programme de petites subventions de la CMS en 2012, le projet a été sélectionné pour bénéficier d'un financement.

L'hirondelle bleue (*Hirundo atrocaerulea*), qui migre à travers le continent africain, est menacée par la destruction et la dégradation de ses habitats (prairies et zones humides) sur ses zones de reproduction et sur ses autres zones. La perte des habitats a entraîné un déclin rapide de sa population déjà peu nombreuse. Ce déclin ne fera que s'accroître si des mesures de conservation ne sont pas prises immédiatement sur toute son aire de répartition. La population totale est estimée à environ 4.000 couples.

L'hirondelle bleue est répertoriée dans les Annexes I et II de la CMS et est classée comme « vulnérable » dans la Liste rouge de l'UICN. L'hirondelle bleue vit dans les hautes terres orientales, une chaîne de montagnes qui s'étend sur 260 km du nord au sud. C'est une région unique où les précipitations peuvent atteindre 3.000 mm par an. De nombreux animaux et plantes endémiques sont présents dans cette zone et dépendent de ces prairies. La principale menace pour cette espèce est la perte des habitats due à l'intensification de l'agriculture, principalement la culture de la pomme de terre, ainsi que les plantations d'arbres fruitiers à feuilles caduques et autres espèces arboricoles. Les incendies non contrôlés constituent également un problème.

Grâce au projet actuel, des études sur l'hirondelle bleue sont menées dans la région et des gardes forestiers sont formés à surveiller l'espèce, y compris au travers d'un



*L'hirondelle bleue (Hirundo atrocaerulea)*

© *Fadzai Matsvimbo*

protocole pour les zones protégées. De nouvelles populations d'hirondelles bleues devraient être découvertes. En outre, le projet évalue l'avancée des espèces végétales envahissantes dans les habitats clés.

Les enfants des écoles locales sont engagés dans un programme de sensibilisation aux oiseaux dirigé par BirdLife Zimbabwe. Les communautés locales reçoivent des conseils sur la manière de combiner agriculture et conservation de la nature, un modèle qui sera reproduit dans d'autres communautés des hautes terres orientales. Le modèle utilisera l'hirondelle bleue comme espèce phare afin d'impliquer les populations locales dans la conservation des ressources naturelles de la région.

Lors du tour compétitif 2012 du Programme de petites subventions, 12 projets ont été sélectionnés pour bénéficier d'un financement. Au cours des prochains mois, chacun de ces projets sera mis en vedette sur le site Internet de la CMS dans une nouvelle série intitulée « Projet du mois », qui montrera les activités mises en place par chaque projet et l'impact sur la conservation de l'espèce concernée. Les efforts de la CMS pour améliorer le statut de ces espèces en travaillant avec les communautés locales dans le cadre du Programme de petites subventions sont financés par le PNUE pendant la période 2012-2014.



## Campagnes pour la protection des espèces

### ■ Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2013 : travailler en réseau pour les oiseaux migrateurs

Avec son thème « *Travailler en réseau pour les oiseaux migrateurs* », la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM) 2013 poursuit un double objectif. Elle vise à mettre l'accent d'un côté sur les réseaux écologiques et de l'autre sur les réseaux entre les organisations et les individus, ainsi que sur leur importance mutuelle pour la protection des oiseaux migrateurs. La JMOM est une initiative conjointe des Secrétariats de la CMS et d'AEWA.

Nous vous invitons tous à vous joindre à nous cette année les 11 et 12 mai pour célébrer et protéger les oiseaux migrateurs, ainsi que sensibiliser le public à leur égard. Tous les ans, le second week-end du mois de mai, aux quatre coins du monde, des gens prennent des initiatives et organisent des événements publics pour célébrer la Journée mondiale des oiseaux migrateurs – par exemple, observations d'oiseaux, débats publics, expositions, présentations, rassemblements d'oiseaux, festivals ornithologiques, programmes éducatifs et autres événements publics.

L'évènement central sous-régional marquant les célébrations de la Journée mondiale des oiseaux mi-



Alors qu'autrefois sa population était très dense, la grue royale (*Balearica regulorum*) est passée au statut « *En danger d'extinction* » sur la Liste rouge de l'UICN à cause de son déclin très rapide.

© John Birch, [www.johnbirchphotography.com](http://www.johnbirchphotography.com)

grateurs 2013 sera organisé par les services kényans de la faune et devrait se tenir au lac Elementaita, au Kenya, le 11 mai 2013. Le même jour, un concert de charité de la chorale du Bologna Opera Circle se tiendra à Bonn, en Allemagne, afin de lever des fonds pour la grue royale, une espèce africaine emblématique menacée d'extinction et connue pour sa beauté et sa grâce. Le concert est organisé conjointement par Fernando Spina, président du Conseil scientifique de la CMS, et le Secrétariat de la CMS.

Depuis son lancement en 2006, la Campagne n'a cessé de se développer. Chaque année, un thème unique est choisi parmi les questions liées aux menaces pesant sur les oiseaux migrateurs. En 2012, plus de 250 événements ont été enregistrés sur le site [www.worldmigratorybirdday.org](http://www.worldmigratorybirdday.org), la Campagne la plus réussie jusqu'à présent.

Le site Internet, l'affiche et la brochure de la JMOM ont déjà été lancés sur le site Internet dédié à la campagne. Vous pourrez y apprendre davantage sur le thème de cette année, « *Travailler en réseau pour les oiseaux migrateurs* », chercher les événements près de chez vous sur la carte Google des événements, commander des affiches et enregistrer vos événements.

Pour vous tenir au courant des dernières informations sur la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2013, rendez-vous sur :

[www.worldmigratorybirdday.org](http://www.worldmigratorybirdday.org)

[www.facebook.com/worldmigratorybirdday](https://www.facebook.com/worldmigratorybirdday)

[www.twitter.com/wmbd](https://www.twitter.com/wmbd)

ou contactez-nous à l'adresse suivante :

[contact@worldmigratorybirdday.org](mailto:contact@worldmigratorybirdday.org)



World Migratory Bird Day







## Note d'information des ambassadeurs

### ■ L'Ambassadeur de la CMS Stanley Johnson présente le Livre sur le 40<sup>ème</sup> anniversaire du PNUE

Avec son *Livre sur le 40<sup>ème</sup> anniversaire du PNUE*, Stanley Johnson nous surprend en nous dévoilant une perspective unique de l'histoire et de l'évolution du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et de la Convention sur la conservation des espèces migratrices en particulier. Ce n'est pas une biographie du PNUE, mais reflète plutôt l'expérience personnelle de l'auteur par rapport à de nombreux événements. Les diverses sources, tels que des entretiens avec des employés du PNUE (anciens et actuels) apporte une touche d'authenticité.

Ce récit unique fait suite au grand livre illustré *Survival: Saving Endangered Migratory Species* (co-écrit avec Robert Vagg, rédacteur à la CMS) <http://amzn.to/WjZADO> et *Where the Wild Things Were: Travels of a Conservationist* <http://amzn.to/KvPdme>

Encore une fois, Stanley prouve qu'il est un écologiste passionné et un fervent défenseur de la Convention. Il présente les étapes clés de l'histoire du PNUE, fondé lors de la première Conférences des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm en juin 1972 et suivi par la création du Conseil d'administration du PNUE en 1973. Il présente en détail le développement et les accomplissements du plan d'action pour la Méditerranée (PAM) et du Programme pour les mers régionales, avec lequel la CMS a publié L'Étude des petits cétacés in 2005. Nous découvrons le thème émergent du changement climatique, ainsi que le lancement du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

L'un des principaux objectifs du PNUE est la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles. La négociation et l'adoption de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage ou « Convention de Bonn » en 1983 contribuent à atteindre cet objectif. Stanley explique le rôle des pères fondateurs dans la genèse de la Convention. Depuis, la CMS a généré



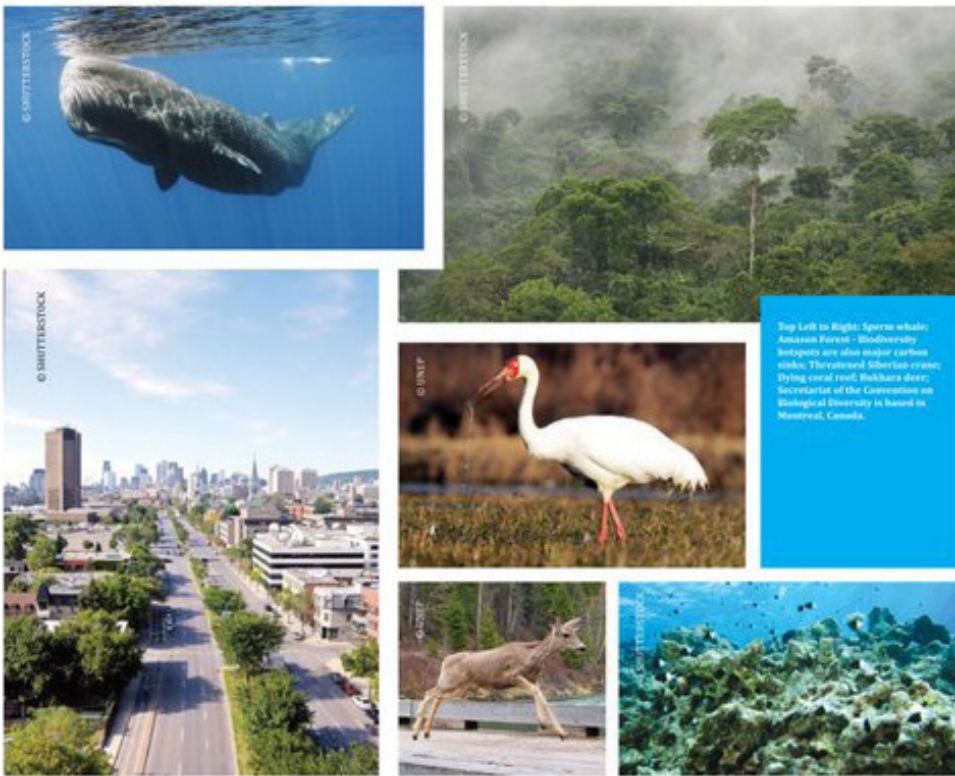
Stanley sur la péninsule Antarctique, février 2007  
© Stanley Johnson

de nombreux accords subsidiaires et mémorandums d'entente, à commencer par l'Accord sur la conservation des phoques de la mer de Wadden et, plus récemment, le Mémorandum d'entente sur la conservation des requins migrateurs.

Par ailleurs, Stanley donne une présentation rigoureuse de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992 (ou Rio 92). Lors de la Conférence, l'Action 21 et les Conventions de Rio sur la diversité



## Note d'information des amassadeurs



Top Left to Right: Sperm whale; Amazon Forest - biodiversity hotspots are also major carbon sinks; Threatened Siberian crane; Dying coral reef; Bukhara deer; Secretariat of the Convention on Biological Diversity is based in Montreal, Canada.

De haut en bas et de droite à gauche : cachalot © Shutterstock; forêt amazonienne – les points chauds de biodiversité sont également des puits de carbone importants © Shutterstock; Grue de Sibérie en danger d'extinction © UNEP; Récif corallien en train de disparaître © Shutterstock; Cerf de Boukhara © UNEP; PNUE ; le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique est basé à Montréal, au Canada © Shutterstock

biologique, le changement climatique et la désertification furent adoptées, marquant une étape importante. Dix ans plus tard, Stanley a participé au « Sommet mondial pour le développement durable », à Johannesburg, en Afrique du Sud, où les délégués, entre autres, ont étudié les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions de la Conférence de Rio de 1992.

Enfin, l'auteur nous donne un aperçu de la Conférence internationale sur le développement durable, organisée à Rio de Janeiro en 2012 (ou Rio +20). C'était la troisième conférence sur le développement durable visant à concilier les objectifs économiques et environnementaux de la communauté internationale. Le principal résultat de cette conférence fut l'adoption du document « L'avenir que nous voulons », un engagement politique envers le développement durable et un avenir durable. Durant la conférence, il a également été recommandé que le Conseil d'administration du PNUE soit élargi à toutes les nations des Nations Unies. Ce principe d' « adhésion universelle au PNUE » a été approuvé par l'Assemblée Générale des Nations Unies en décembre 2012. Le nouveau Conseil d'administration « universel » du PNUE s'est réuni pour la première fois à Nairobi en février 2013.

Le Livre sur le 40<sup>ème</sup> anniversaire du PNUE n'est rien de moins qu'une source d'informations exceptionnelle pour toute personne qui s'intéresse au PNUE et à la CMS, ou plus généralement à l'évolution des mesures environnementales internationales au cours des quarante dernières années. Il contient de nombreuses images et photos époustouflantes, ainsi que des témoignages d'employés du PNUE (anciens et actuels). Les extraits de discours politiques, les citations historiques et les témoignages extrêmement révélateurs rendent font de ce livre un document contemporain unique et passionnant.

*Cliquez ici pour télécharger le Livre :*

[http://www.unep.org/publications/contents/pub\\_details\\_search.asp?ID=6285](http://www.unep.org/publications/contents/pub_details_search.asp?ID=6285)



## Participation à d'autres événements

### ■ Bonne nouvelle pour les espèces de la CMS lors de la COP 16 de la CITES

Lors d'une manifestation parallèle sur la coopération internationale en matière de conservation des requins, des délégués représentant les divers pays, ainsi que les ONG ont appelé à un renforcement de la protection des requins, conformément aux dispositions des Appendices de la CMS et du MdE Requins. Le Secrétariat de la CMS a organisé cet événement lors de la 16ème Réunion de la Conférence des Parties de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) afin de promouvoir le MdE Requins de la CMS, le seul instrument international sur la conservation des requins migrateurs.

À cette occasion, l'Allemagne, les États-Unis et l'Équateur ont souligné les progrès accomplis dans la protection des requins et dans la réalisation de leurs engagements internationaux concernant les espèces appartenant à l'Appendice I de la CMS et répertoriées dans le MdE Requins. La CMS a donné son avis au sujet des propositions d'entrées dans la liste, pour le requin taupe et la raie manta, que les Parties de la CITES ont accepté d'inscrire dans l'Appendice II.

Le requin taupe est protégé dans le cadre du Mémoire d'Entente sur les Requins de la CMS. L'Équateur et le Brésil ont mis en avant les bases scientifiques pour étayer leur proposition d'inscrire la raie manta dans l'Appendice I de la CITES, qui est en accord avec sa présence dans les deux Appendices de la CMS. Trois espèces de requin marteau, ainsi que le requin océanique ont été inscrits dans l'Appendice II de la CITES.

Le gouvernement américain a fortement encouragé les pays à adhérer au MdE de la CMS et les organisations intéressées à mettre en place des partenariats. Bryan Arroyo, chef de la délégation américaine lors de la Réunion de la CITES, a déclaré: « Des mesures au niveau régional seul ne peuvent garantir que le commerce international des espèces marines soit durable au niveau international. L'inscription de ces espèces au sein de la CITES mettra en



De gauche à droite : Manifestation parallèle de la CMS sur le MdE Requins : Rebecca Regnery (Humane Society International), Sonja Fordham (Sharks Advocates), Melanie Virtue (CMS), Gerhard Adams (German Ministry for the Environment)

© Christiane Röttger, CMS Secretariat

avant un commerce régulé qui garantit la survie à long terme des ressources halieutiques. »

Les pays de l'aire de répartition d'Afrique centrale et orientale étaient unis dans leur demande de passer le lamantin d'Afrique de l'Appendice II à l'Appendice I. « Le lamantin d'Afrique vit paisiblement et nage très lentement à travers son habitat en déclin. La décision de demander votre aide a flotté lentement vers nos cœurs. S'il-vous-plaît, votez pour la proposition 13 et aidez-nous à aider cet animal », a déclaré le Sierra Leone, lors d'un plaidoyer sincère qui s'est avéré irrésistible puisque les délégués ont décidé par consensus de soutenir ce changement de liste. Le lamantin d'Afrique est inclus dans l'Appendice II de la CMS et couvert par le Mémoire d'Entente sur la conservation des lamantins et des petits cétacés d'Afrique occidentale et de Micronésie.



## Participation à d'autres événements



*De gauche à droite : Estrade pendant la manifestation parallèle de la CMS : coopération CITES/CMS grâce au MdE Saïga Tom De Meulenaer, CITES Secretariat; Lu Xiaoping, China; Anton Mezhnev, Russian Federation; Christiane Röttger, CMS Secretariat; and Melanie Virtue, CMS Secretariat*

© IISD Reporting Services

La CMS et la CITES en ont profité pour réunir les États faisant partie de l'aire de répartition de l'antilope Saïga, ainsi que des représentants de Chine et de l'Association de médecine traditionnelle chinoise. L'objectif était de trouver des solutions aux problèmes persistants du braconnage de l'antilope Saïga pour leur corne, ainsi que de trouver des manières de sensibiliser les populations à l'utilisation durable de cet animal.

Par ailleurs, le Secrétariat de la CMS a également participé à un événement conjoint aux côtés de la CDB, de la CITES et de Ramsar sur la mise en œuvre des objectifs d'Aichi.

Les résultats de la conférence de la CITES ont redonné un élan aux efforts de conservation au niveau mondial. ■

### ■ La CMS assiste à la première réunion de la récente IPBES

Lors de la première réunion plénière de la Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES-1), qui s'est tenue à Bonn, en Allemagne, du 21 au 26 janvier 2013, la CMS, conjointement à d'autres conventions liées à la biodiversité, a souligné la nécessité d'une relation étroite avec la Plate-forme.

Les membres du Groupe de liaison sur la biodiversité, qui représente les six conventions liées à la biodiversité, ont exprimé leur espoir que les premières activités de l'IPBES aident les pays à mettre en œuvre le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et à réaliser les objectifs d'Aichi relatifs à la biodiversité. En accélérant le développement des modèles de biodiversité et d'écosystèmes et en analysant ces informations, la Plate-forme pourrait aider les pays et la communauté internationale à identifier les mesures et les actions nécessaires à la réalisation des objectifs d'Aichi.

Les conventions bénéficieraient d'une relation étroite avec la Plate-forme en lançant et promouvant la mise en place du programme de mesures. Les correspondants et les conseillers scientifiques de la CMS seront régulièrement en liaison avec les représentants nationaux de l'IPBES afin de s'assurer que les besoins en matière de conservation des espèces migratrices soient traités par la plate-forme. Dans ce contexte, des évaluations et un renforcement des capacités en matière de conservation et d'utilisation durable des espèces migratrices de la faune sauvage sont nécessaires.

Dans une déclaration conjointe lors de la cérémonie de clôture, les six conventions liées à la biodiversité ont annoncé leur intention de collaborer avec le Secrétariat et le Panel de l'IPBES afin d'apporter leur contribution au processus intersessions, conformément aux procédures établies lors de l'Assemblée plénière. Selon la 10<sup>ème</sup> Réunion de la Conférence des Parties, la CMS facilitera



## Participation à d'autres événements

également les contributions pour l'IPBES-2 qui seraient issues du Comité permanent de la CMS de novembre.

Le PNUE, l'UNESCO, l'OAA et le PNUD établiront un lien institutionnel avec l'IPBES via des partenariats collaboratifs, tandis que le PNUE soutiendra le Secrétariat de l'IPBES au niveau de ses mesures et programmes. L'assemblée plénière a invité le PNUE à mettre en place des arrangements administratifs pour le Secrétariat de l'IPBES.

Grâce à cette réunion, l'IPBES a posé les fondations pour devenir une autorité centrale en termes de connaissances sur la biodiversité et les services écosystémiques. La Plate-forme pourrait combler les lacunes en matière de science et de mesures afin de relever les défis actuels.

*Rapport de synthèse de l'IIDD :*

<http://www.iisd.ca/download/pdf/enb3106e.pdf> ■

### ■ La CMS participe à la remise de prix sur la santé animale organisée par le Prince Mahidol

Cette année, la remise de prix du Prince Mahidol (PMAC) s'est tenue à Bangkok, en Thaïlande, du 28 janvier au 2 février 2013. Le thème était « Un monde uni contre les maladies infectieuses: solutions transversales ».

Parmi les événements de la conférence, une réunion du Groupe de travail CMS/OAA sur la santé de la faune sauvage et des écosystèmes s'est tenue le 29 janvier. Par ailleurs, la CMS a participé à une réunion de coordination des AME avec des représentants de la CDB, de la CITES et de la Convention de Ramsar.

Le principal objectif de la PMAC était de souligner à quel point les maladies infectieuses menacent le bien-être du monde. Ces maladies ont mis en avant l'interdépendance au niveau mondial de la santé humaine et animale. La conférence a également rappelé qu'il y avait là l'occasion de contrer ces menaces de manière plus efficace à l'avenir grâce à une approche plus stratégique de prévention sanitaire à l'échelle internationale. ■



## Nouvelles du secrétariat

### ■ Le Dr. Bradnee Chambers rejoint la CMS en tant que nouveau Secrétaire exécutif

Le Secrétariat de la CMS accueille chaleureusement le Dr. Bradnee Chambers, qui a pris ses fonctions à la Convention pour la conservation des espèces migratrices (CMS) en tant que nouveau Secrétaire exécutif. Il succède à Mme Elizabeth Maruma Mrema, qui a pris ses nouvelles fonctions au sein du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en janvier 2012. Avant sa nomination, Bradnee dirigeait la section Droit et gouvernance de la Division du droit environnemental et des conventions au siège du PNUE, à Nairobi.

Le Dr. Chambers a occupé divers postes au sein du PNUE, notamment en tant que légiste senior et chef des politiques et des synergies entre les Accords multilatéraux en matière d'environnement. Au cours des dernières années, il a dirigé le Secrétariat du PNUE dans le cadre du processus consultatif ministériel de Nairobi-Helsinki sur la gouvernance internationale et lors du Sommet Rio +10, qui a conduit à l'amélioration et au renforcement du PNUE dans le document final intitulé « L'avenir que nous voulons ».

Le Dr. Chambers a co-présidé, avec la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), l'Initiative de gestion de l'information et des connaissances (IKM) sur les accords environnementaux multilatéraux (AEM) – une plateforme collaborative réunissant 40 accords mondiaux et régionaux de 14 secrétariats hébergés par 4 organisations différentes des Nations Unies et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les Secrétariats de la CMS et d'AEWA participent activement à cette initiative, qui met en place des systèmes d'information harmonisés et compatibles au profit des Parties et de l'ensemble des environnementalistes. La CMS a principalement mis l'accent sur le Système de rapports en ligne pour les AEM, qui a été mis au point par le PNUE-CMCS et utilisé avec succès par AEWA en 2012.



*Dr. Bradnee Chambers © Bradnee Chambers*

L'expérience pertinente acquise par le Dr. Chambers dans le cadre de l'étude de l'efficacité des Accords environnementaux multilatéraux (AEM) sera un atout très précieux pour le Secrétariat de la CMS. Il a publié de nombreux documents sur ce sujet et dans une publication intitulée « Interactions et efficacité des AEM » (2008), il a développé un cadre destiné à évaluer l'efficacité des AEM, montrant comment celle-ci peut être améliorée grâce à des synergies accrues et davantage d'interactions entre les Accords.

Le Dr. Chambers a contribué à plusieurs publications clés du PNUE, telles que le « Rapport conjoint du HCDH/PNUE sur les droits de l'homme et l'environnement (2012) » et « Évaluation des progrès: buts et lacunes en matière d'environnement » (2012), deux documents présentés lors du Sommet Rio +20. En outre, il a été l'auteur principal et le coordinateur de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire et de l'Avenir de l'environnement mondial (GEO4), ainsi que du rapport de synthèse sur la Protection climatique à court terme et les avantages de l'air pur.



## Nouvelles du secrétariat

Au cours de sa carrière universitaire, il a été chargé de recherche juridique principal au Centre de droit international du développement durable à l'université McGill de Montréal, au Canada, et professeur invité à l'université de Tokyo et à l'université Chuo. De 1996 à 2008, le Dr. Chambers a travaillé pour l'Institut des hautes études de l'Université des Nations Unies (UNU-IAS) à Tokyo, où il a rempli diverses fonctions, notamment celle de Conseiller juridique de l'institut, de directeur de recherche et chef de son programme de gouvernance du développement durable.

De 1994 à 1995, il a travaillé à la Division sur les sociétés transnationales de l'UNCTAD (Genève),

élaborant des règles de transparence régissant les investissements dans les pays en développement d'Asie. Il a participé à une multitude de conférences diplomatiques, universitaires et internationales, notamment les Conférences des Parties et les réunions des organes subsidiaires pour la CCNUCC et la CDB, les réunions ministérielles de l'OMC et la Commission sur le développement durable. Il a pris part en tant que délégué au Groupe pour la gestion de l'environnement des Nations Unies.

La Convention bénéficiera grandement de la très vaste expérience professionnelle et universitaire que le Dr. Chambers apporte avec lui. ■



## Nouvelles du secrétariat

### ■ Réunions de la famille de la CMS



Date	Évènement	Lieu
15-17 avril	EUROBATS: 18 <sup>ème</sup> Réunion du Comité consultatif	Sofia, Bulgarie
16-18 avril	ASCOBANS: 9 <sup>ème</sup> réunion du Groupe Jastarnia	Göteborg, Suède
29-30 avril	ACAP: Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation	La Rochelle, France
1-3 mai	ACAP: Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux marins	La Rochelle, France
6-10 mai	ACAP: 7 <sup>ème</sup> Réunion du Comité consultatif (CC7)	La Rochelle, France
11-12 mai	Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2013 – «Travailler en réseau pour les oiseaux migrateurs»	Monde entier
27-28 mai	Atelier technique sur l'empoisonnement des oiseaux migrateurs	Tunis, Tunisie
Août-Sept	ASCOBANS: 20 <sup>ème</sup> Réunion du Comité consultatif	Varsovie, Pologne
3 <sup>ème</sup> trimestre	Atelier international pour la planification des actions en faveur du faucon sacre (GAP Sacre)	À déterminer
3 <sup>ème</sup> trimestre	Atelier international de planification des actions par espèce (vautour percnoptère)	? Bulgarie
18-20 sept	AEWA: 9 <sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent	Trondheim, Norvège
9-10 oct	Réunion de stratégie et de planification du Conseil Scientifique de la CMS	Gaeta, Italie
5-8 nov	ACCOBAMS: 5 <sup>ème</sup> Réunion des Parties contractantes	À déterminer
Oct/nov	Réunion du Groupe de travail du Plan stratégique de la CMS (en amont du CC41)	Bonn, Allemagne
25-26 nov	Réunion du Groupe de travail pour le plan stratégique	Bonn, Allemagne
26 nov (après-midi)	Réunion du sous-comité pour le budget et les finances	Bonn, Allemagne
27-28 nov	CMS: 41 <sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent	Bonn, Allemagne

## Mentions légales

Secrétariat PNUE/CMS  
 Hermann-Ehlers-Str. 10, 53113 Bonn, Germany  
 T. +49 228 815-2401/2, F. +49 228 815-2449

secretariat@cms.int, www.cms.int  
 Rédactrice responsable: Veronika Lenarz  
 Design: Karina Waedt